

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS						
CAHORS	Libos	Poste	Omnibus	Libos	Poste	Omnibus	CAHORS	Montauban	Poste	Omnibus	CAHORS	Montauban	Poste	Omnibus	CAHORS	Capdenac	Poste	Omnibus	CAHORS	Capdenac	Poste	Omnibus	CAHORS			
6 41	1 14	6 10	6 07	2 20	9 50	7 45	4 42	11 11	5 25	5 40	9 14	2 30	7 40	11 30	5 10	7 45	11 30	5 10	7 45	11 30	5 10	7 45	7 45	11 30	5 10	7 45
7 3	1 34	6 28	6 25	5 45	3 10	9 7	5 11	11 29	5 37	7 25	10 35	4 40	7 40	10 49	4 54	8 11	12 21	5 38	8 11	12 21	5 38	8 11	8 11	12 21	5 38	8 11
7 18	1 47	6 44	6 41	3 10	3 10	9 9	5 20	11 39	6 11	7 40	10 49	4 54	7 55	10 58	5 3	8 18	12 38	5 44	8 18	12 38	5 44	8 18	8 18	12 38	5 44	8 18
7 31	1 59	6 58	6 55	3 18	3 18	9 7	5 45	12 6	6 42	8 46	11 30	5 35	8 42	1 35	6 19	9 33	2 24	6 51	9 33	2 24	6 51	9 33	9 33	2 24	6 51	9 33
7 43	2 18	7 13	7 10	3 30	3 30	9 19	5 55	12 16	6 56	9 13	11 51	5 54	9 13	12 9	6 15	9 44	2 45	7 1	9 44	2 45	7 1	9 44	9 44	2 45	7 1	9 44
7 53	2 28	7 33	7 30	3 43	3 43	9 37	6 13	12 34	7 18	9 39	12 9	6 24	9 39	12 9	6 24	9 58	3 10	7 14	9 58	3 10	7 14	9 58	9 58	3 10	7 14	9 58
8 6	2 35	7 39	7 36	3 48	3 48	9 37	6 22	12 43	7 28	9 49	12 18	6 24	9 49	12 18	6 24	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
8 13	2 42	7 46	7 43	3 51	3 51	9 39	6 29	12 43	7 28	10 2	12 30	6 36	10 2	12 30	6 36	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
8 31	2 59	7 58	7 55	4 03	4 03	9 41	6 36	12 52	7 35	10 8	12 37	6 43	10 8	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
8 48	3 16	8 11	8 08	4 16	4 16	9 43	6 43	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
8 55	3 23	8 18	8 15	4 29	4 29	9 45	6 50	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 1	3 30	8 25	8 22	4 42	4 42	9 47	6 55	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 18	3 37	8 32	8 29	4 55	4 55	9 49	7 0	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 25	3 44	8 39	8 36	5 08	5 08	9 51	7 5	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 32	3 51	8 46	8 43	5 21	5 21	9 53	7 10	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 39	3 58	8 53	8 50	5 34	5 34	9 55	7 15	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 46	4 05	9 0	8 57	5 47	5 47	9 57	7 20	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
9 53	4 12	9 07	9 04	6 0	6 0	10 0	7 25	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 0	4 19	9 14	9 11	6 13	6 13	10 1	7 30	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 7	4 26	9 21	9 18	6 26	6 26	10 3	7 35	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 14	4 33	9 28	9 25	6 39	6 39	10 5	7 40	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 21	4 40	9 35	9 32	6 52	6 52	10 11	7 45	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 28	4 47	9 42	9 39	7 05	7 05	10 13	7 50	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 35	4 54	9 49	9 46	7 18	7 18	10 15	7 55	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 42	5 01	9 56	9 53	7 31	7 31	10 17	8 0	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 49	5 08	10 03	10 00	7 44	7 44	10 19	8 5	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
10 56	5 15	10 10	10 07	7 57	7 57	10 21	8 10	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 03	5 22	10 17	10 14	8 10	8 10	10 23	8 15	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 10	5 29	10 24	10 21	8 23	8 23	10 25	8 20	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 17	5 36	10 31	10 28	8 36	8 36	10 27	8 25	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 24	5 43	10 38	10 35	8 49	8 49	10 29	8 30	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 31	5 50	10 45	10 42	9 02	9 02	10 31	8 35	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 38	5 57	10 52	10 49	9 15	9 15	10 33	8 40	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 45	6 04	10 59	10 56	9 28	9 28	10 35	8 45	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 52	6 11	11 06	11 03	9 41	9 41	10 37	8 50	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
11 59	6 18	11 13	11 10	9 54	9 54	10 39	8 55	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 06	6 25	11 20	11 17	10 07	10 07	10 41	9 0	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 13	6 32	11 27	11 24	10 20	10 20	10 43	9 5	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 20	6 39	11 34	11 31	10 33	10 33	10 45	9 10	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 27	6 46	11 41	11 38	10 46	10 46	10 47	9 15	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 34	6 53	11 48	11 45	10 59	10 59	10 49	9 20	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 41	7 00	11 55	11 52	11 12	11 12	10 51	9 25	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12
12 48	7 07	12 02	11 59	11 25	11 25	10 53	9 30	13 0	7 45	10 12	12 37	6 43	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 12	3 27	7 27	10 12	10 12	3 27	7 27	10 12

ces incidents, il a adressé à la Porte une note dans laquelle il demande satisfaction.

D'après les renseignements parvenus à la Porte, les faits se seraient passés dans les dépendances du consulat, et par conséquent en dehors du consulat.

Dans quelques cercles turcs, on prétend que l'individu arrêté n'est pas un Français, et l'on soutient que comme Algérien il est sujet du sultan, la Turquie n'ayant jamais reconnu l'occupation française de l'Algérie.

On rappelle à ce propos qu'un fils d'Ab-el-Kader est conseiller d'Etat à Constantinople.

Bal de l'Hôtel-de-Ville. — Le bal de l'Hôtel-de-Ville du 29 janvier a été très beau. Plus de 10,000 personnes se pressaient dans le palais municipal, brillamment décoré.

La grande salle des fêtes faisait l'admiration de tous.

Le président de la République est arrivé à 10 heures et demie. Son entrée a été saluée par la *Marseillaise*, brillamment exécutée par l'orchestre Desgranges et la musique de la garde républicaine. M. Carnot avait à son bras M^{me} Carnot, en robe de velours rouge garnie d'une écharpe de dentelles blanches, et portant dans ses cheveux un croissant de diamants. Toute la maison militaire du président l'accompagnait. M. Hovelocque, président du conseil municipal, et le préfet de la Seine lui ont souhaité la bienvenue.

Le président de la République s'est ensuite dirigé vers le salon diplomatique, où il a été rejoint par MM. Tirard, président du conseil, et Dauterme, ministre du commerce. Il a quitté le bal à 14 h. 1/2 seulement.

On remarquait parmi les invités, outre les ministres et les présidents des Chambres, un grand nombre de sénateurs, de députés, toutes les notabilités du commerce parisien, de nombreux officiers de toutes armes en grande tenue et de fort jolies femmes, aux toilettes ravissantes.

Le bal a été très animé. On dansait encore au matin.

Election législative. — Dans la Haute-Saône, M. Mercier, républicain, a été élu par 34,104 suffrages; M. Marquiset, conservateur, en a obtenu 27,013.

Affaire Lucas. — *L'Intransigeant* publie une lettre de Lucas adressée à Louise Michel pour lui demander pardon de sa tentative d'assassinat, et la prier d'intercéder pour lui auprès des juges.

Conférence sur l'enseignement. — Dans cette conférence, M. Millerand a retracé les progrès de l'enseignement sous la République, et a été très applaudi.

M. Lepourche a exposé ensuite le but de la fédération de 1881.

Madrid. — L'Espagne occupera prochainement le territoire qui lui a été cédé par l'Italie sur la Mer Rouge.

Turquie. — *La Daily-News* publie une dépêche de Saint-Petersbourg démentant que la Turquie songe à nommer des gouverneurs-adjoints allemands dans les provinces de l'Asie-Mineure.

Revue des Journaux

La République Française :

M. Ranc continue à souhaiter la chute du Cabinet Tirard, et prend la peine d'indiquer comment il voudrait voir composer le prochain ministère :

« Charles Floquet, président du conseil et ministre de l'intérieur; Freycinet à la guerre, Flou-

part. Si vous vous éloignez seulement pour un jour, nous ne saurions plus que faire en votre absence.

Julian d'Hirigoyen demeure pendant un instant silencieux.

Mais bientôt il eût pris son parti, et, tendant avec un bon sourire la main à Bernardo :

— Merci, ami, lui dit-il affectueusement, tu me rappelles mon devoir; je resterai.

— J'en étais sûr, dit gaiement Bernardo, tu me donneras tes instructions avant mon départ, et, sois tranquille, tout ira bien.

— J'en suis convaincu, je connais ton dévouement de longue date, répondit Julian.

— Ah ça ! reprit Bernardo, maintenant que tout est convenu et arrêté, je crois, sauf avis contraire, que nous n'avons plus rien à nous dire, et que nous pouvons nous séparer et essayer de dormir deux ou trois heures, car, si je ne me trompe, la journée sera rude.

En effet, tout avait été discuté et réglé à la satisfaction générale.

Chacun se leva.

Mais au moment où, après avoir pris congé les uns des autres, les membres de ce conseil de guerre improvisé allaient quitter le salon, une détonation assez rapprochée se fit tout à coup entendre au milieu du silence.

D'un bond, le mayordomo s'élança au dehors.

— Qu'est-ce cela ? demanda le docteur avec surprise.

— C'est un coup de feu, dit paisiblement Bernardo en saisissant sa carabine posée dans un angle de la pièce.

— Serions-nous donc attaqués ? s'écria don

rens aux affaires étrangères, Rouvier aux finances, Goblot, si l'on veut, à la justice (suis-je assez conciliant !) Spuller à l'instruction publique... il me semble que voilà un ministère qui gênerait la réaction et qui ferait figure devant l'étranger. Il me semble que cela aurait, à l'intérieur et à l'extérieur, quelque force, quelque autorité, quelque privilège. »

La Lanterne :

Publie le récit suivant d'une déclaration faite par le président de la République à un député :

« Je regrette beaucoup les bruits qu'on fait courir relativement à la dissolution de la Chambre. Je n'ai jamais eu les intentions qu'on me prête; je veux, avant tout, me renfermer dans un rôle constitutionnel, je ne prendrai jamais une initiative de cette nature. »

L'interlocuteur de M. Carnot ayant critiqué la composition du Cabinet, M. Carnot aurait répondu :

« Il est vrai que j'ai un peu tâtonné dans le choix du premier Cabinet que j'ai eu à former. Nous étions dans une période difficile où je ne voyais pas bien le Ministère qui se dégageait de la situation. Mais, désormais, je me conformerai, de la manière la plus stricte aux volontés de la Chambre. Je suivrai rigoureusement les indications de la majorité. »

Le Siècle :

Continue à disserter sur l'impuissance et l'incapacité de la Chambre :

« La vérité pratique comme la vérité constitutionnelle est d'en revenir au respect des gouvernants, au principe de la stabilité ministérielle, et pour cela de ramener le Parlement dans la sphère de contrôle pur et simple dont il sort à tout instant pour entrer dans le domaine de l'administration. Mais ce n'est pas la Chambre actuelle qui consentira à cet acte de sagesse. Les ambitions y sont trop nombreuses, les partis trop divisés, l'intérêt électoral trop puissant. »

Toujours les Tripotages

On lit dans la *Gaulois* :

Il paraît que ça n'est pas fini. M. Vigneau avait réuni les dossiers, ouvert des enquêtes sur toutes les personnes qui avaient souscrit au *Moniteur de l'Exposition*. Elles étaient cent cinquante.

M. Athalin se propose, dit-on, de procéder de la même façon à l'égard des souscripteurs décorés de la *Petite France*, qui sont au nombre de 300. L'enquête promet donc de durer plusieurs semaines encore.

Le XIX^e Siècle :

M. Levaillant, directeur de la sûreté générale, qui est légitimement soupçonné d'être devenu sous sa direction une sorte d'agence de guet-apens; les juges prévaricateurs seront renversés de leurs sièges, les magistrats, qui, chargés de la vindicte publique, ont pu mettre leur pouvoir discrétionnaire au service des tripotages de Wilson, seront expulsés du prétoire, et c'est à la presse indépendante que reviendra l'honneur d'avoir accompli cette œuvre de salubrité publique.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Elections municipales. — *Le Journal Officiel* publie une note du ministre de la guerre décidant que, par suite des élections des conseillers municipaux, des maires et des ad-

ministrateurs de la caisse d'épargne de Cahors viennent de voter une nouvelle somme de 1,000 fr., destinée à être employée, comme celle déjà

jointes, les territoriaux de l'infanterie, de l'artillerie et du génie, appelés en deuxième série, seront convoqués non du 7 au 19 mai, mais du 29 mai au 8 juin.

Vote des députés du Lot. — Sur la déclaration d'urgence de la proposition de M. Basly, tendant à faire accorder un crédit de 100,000 francs pour les ouvriers de Bessèges et de Terre-Noire, MM le baron Dufour, Paul de Lamberterie, le comte Murat, de Valon ont voté *contre*.

Tabacs. — Par décision de M. le directeur général des manufactures de l'Etat, M. Moreaux, vérificateur de quatrième classe de la culture des tabacs à Cahors, est élevé sur place à la troisième classe de son grade.

Permis de culture. — Dans sa séance du 23 courant, la commission de répartition des permis de culture de tabac, en vue d'introduire dans la distribution le plus grand nombre possible de nouveaux déclarants, avait décidé que les planteurs de 55 à 75 ares seraient réduits de 5 ares et que ceux qui possédaient des cultures s'élevant de 75 ares à 1 hectare subiraient une réduction de 10 ares.

Grâce à cette mesure, la commission, dans sa séance du 27 janvier, a pu admettre 250 nouveaux planteurs, et cela indépendamment des augmentations de 5 ares accordées aux cultivateurs les moins favorisés.

Gendarmerie. — Nous apprenons la nomination au grade de sous-lieutenant trésorier de gendarmerie à Angoulême de M. Laville, maréchal-des-logis à Souillac.

Engagés conditionnels. — Le maître de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée la circulaire suivante :

« Mon cher général, J'ai décidé que les prescriptions de la note ministérielle du 23 novembre 1887 (*Bulletin officiel* du ministre de la guerre. — Partie supplémentaire, 339), concernant les engagés conditionnels d'un an autorisés à prendre part aux examens pour le grade de sous-lieutenant de réserve, seraient étendues :

» Pour l'infanterie et les sections d'infirmiers militaires, aux engagés conditionnels des 9^e, 10^e et 11^e appels ayant obtenu la note « bien » à la fin de leur année de volontariat ;

» Pour l'artillerie et le train des équipages militaires, aux engagés conditionnels ayant obtenu la note « bien » et classés depuis au moins un an dans la disponibilité.

» J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que ces dispositions soient portées le plus promptement possible à la connaissance des intéressés.

» Les commissions d'examen se réuniront à partir du 1^{er} mars prochain, et le travail de propositions, établi avec numéro de préférence devra me parvenir le 15 avril suivant. »

Caisse d'épargne. — Les administrateurs de la caisse d'épargne de Cahors viennent de voter une nouvelle somme de 1,000 fr., destinée à être employée, comme celle déjà

mencer dès à présent le rôle que vous m'avez donné et que j'ai accepté.

— Soit, senor, répondit courtoisement don Cristoval; agissez comme vous le jugerez convenable; je m'inclinerai toujours le premier devant les ordres que vous donnerez et les mesures qu'il vous conviendra de prendre.

Le chasseur s'inclina en signe de remerciement. Et s'adressant aux soldats :

— Mes amis, leur dit-il, retirez-vous et retournez à votre poste; nous sommes assez nombreux pour empêcher cet homme de s'échapper, si la pensée lui en venait. Quand à vous, Moucharaby, demeurez.

Les soldats firent demi-tour et se retirèrent avec cette obéissance passive que donne la discipline.

Chacun avait repris place sur les fauteuils et les divans.

Sur l'invitation de Julian, Moucharaby se débarrassa des armes qu'il tenait et s'assit près du mayordomo.

Il y eut un court silence.

Julian réfléchissait, les yeux fixés sur le prisonnier.

Celui-ci, debout au milieu du salon, tordait une fine cigarette entre ses doigts, de l'air le plus indifférent.

— Veuillez me dire, senor don Ramon, ou, si vous préférez que je vous donne votre nom de guerre, senor *Navaja*, comment il se fait que vous ayez commis l'imprudence de vous introduire de nuit dans cette hacienda et faites-moi connaître pour quels motifs si impérieux vous n'avez pas hésité à jouer ainsi votre vie sur un

allouée en décembre dernier, en travaux de charité.

Procès de presse. — Par suite de l'absence du gérant du journal *la France*, le procès intenté à ce journal par M. Michaud-Larrivière n'a pu être jugé à l'audience de samedi.

L'affaire a été renvoyée au samedi 3 mars prochain.

Jeux-Floraux. — Le concours des Jeux-Floraux, pour l'année 1888, s'ouvrira le mercredi, 1^{er} février, et il restera ouvert jusqu'au 29 du même mois, terme de rigueur.

Les ouvrages seront reçus tous les jours, les dimanches exceptés, de neuf à 11 heures du matin, au secrétariat de l'Académie des Jeux-Floraux, au Capitole.

Les auteurs sont avertis qu'ils doivent faire remettre, par une personne domiciliée à Toulouse, trois copies de chaque ouvrage.

Ces trois copies sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à la fois et séparément dans trois bureaux.

Plusieurs ouvrages ou pièces du même auteur ne doivent pas être présentés collectivement sous forme de recueil ou en fascicule; chacun doit être remis isolément. On ne doit pas y joindre le billet, cacheté ou non, contenant le nom de l'auteur; ce nom sera demandé à la personne qui aura remis les copies, quand l'ouvrage aura mérité d'être couronné ou imprimé au Recueil, ou quand le résultat d'un premier examen présentera des chances possibles de mention au Rapport.

Chaque exemplaire de l'ouvrage portera une épigraphe qui sera inscrite sur le registre du Concours, ainsi que le nom de la demeure du correspondant de l'auteur.

Les ouvrages transmis directement à l'Académie, soit par la poste, soit par toute autre voie que celle qui vient d'être indiquée, ne seront pas admis.

Voir, pour de plus amples détails, le programme du Concours, qui sera envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. Rogues, secrétaire-archiviste, rue des Remparts, 15.

Tribunal correctionnel de Cahors
Une condamnation de 2 mois de prison a été prononcée contre le nommé Baptiste Tolet, de Laroque-des-Arcs, prévenu de soustraction de plants de vigne, au préjudice du curé du Montat.

— Le nommé Jean Vincent, de Caillac, qui avait volé le contenu de 3 ruches d'abeilles appartenant au sieur Pierre Valette, limonadier à Cahors, a été condamné à 2 mois de prison.

— Un jeune homme de Mercuès, Alain Bouloumié, a été condamné à 8 jours de prison pour avoir arraché, avec ses dents, la moitié d'une oreille au sieur Bourgnons, maçon, qui avait voulu s'interposer entre Bouloumié et un autre garçon qui se battait.

Accident. — Samedi, vers 2 heures 1/2 du soir, le sieur Henri Mourgues, propriétaire à Cézac, conduisait une voiture, dite jardinière, sur la route de Mercuès à Cahors. Arrivé à cent mètres environ du bureau de l'octroi de Labarre, Mourgues apercevant au milieu de la route

coup de dé. Ignorez-vous donc ma présence ici, et supposez-vous pouvoir nous surprendre ?

L'aventurier sourit, et, aspirant à deux ou trois reprises la fumée de sa cigarette, il répondit d'un air dégagé, en rendant cette fumée à la fois par le nez et par la bouche :

— Senor Cœur-Sombre, nous nous connaissons de longue date, vous m'avez même, je m'en souviens, sauvé une ou deux fois la vie. Je connais-sais parfaitement votre présence dans cette hacienda; mais avant de répondre à vos autres questions, interrogez cet homme et demandez-lui ce qui s'est passé entre nous, cela facilitera, je le crois, les explications que j'aurai à vous donner ensuite.

Malgré le nom espagnol de l'aventurier, Julian lui avait adressé la parole en français, et celui-ci avait répondu dans la même langue, d'une façon correcte et sans le plus léger accent.

Le chasseur se tourna alors vers Moucharaby.

— Vous avez entendu ? lui dit-il.

— Parfaitement, monsieur Julian, répondit l'ancien spahis, faut-il parler ?

— Oui, et tout dire franchement et loyalement.

— Oh ! pour lors, il n'y a pas de soin, monsieur Julian, je n'ai jamais su mentir.

Nous vous écoutons.

— Pour lors, reprit Moucharaby en se levant, sans doute pour parler plus à son aise :

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

un vieillard de 87 ans, le sieur Jean Saint-Amans, journalier, de Cahors, lui cria de se ranger sur le bord de la route. Malheureusement le pauvre vieillard, qui est très sourd, ne sachant d'où partaient ces cris, courut du côté opposé et fut atteint par la jardinière et renversé. Relevé immédiatement, Saint-Amans a été transporté à son domicile où M. le docteur Leboeuf, appelé à lui donner des soins, a constaté une luxation de l'épaule gauche.

Grève des boulangers de Catus. — Les boulangers de Catus, après avoir adressé au maire de cette localité un ultimatum le sommant d'avoir à augmenter immédiatement le prix du pain, viennent de se mettre en grève.

Or, le maire, qui dit-on, avait taxé les boulangers conformément aux prix des localités environnantes. Serait dans l'intention de résister énergiquement à des prétentions qui lui paraissent excessives.

Pendant les choses ne sauraient rester longtemps dans cet état et cette situation doit avoir un prompt dénouement.

AGRICULTURE

Vinage à prix réduit. — Ce nouveau projet, que l'on présente comme très favorable aux producteurs en ce qu'il supprime les droits sur les vins, me paraît, au contraire menacer d'un très grand danger la viticulture française et surtout celle de la région méridionale.

Je veux parler du vinage à prix réduit proposé par la commission.

A mon avis, dit le correspondant de la *Dépêche*, l'autorisation de viner portera infailliblement le coup de grâce à nos vins ordinaires. En effet, les mouillages qui se pratiquent sur quelques places avec les vins espagnols vinés à 15 degrés, les piquettes que l'on décore pompeusement du nom de vins de deuxième cuvée, et les vins de raisins secs qui abondent partout, ont gravement enrayé la vente de nos vins ordinaires, dont l'écoulement devient de plus en plus difficile. Si le Parlement autorisait le vinage, ainsi que le demande le rapporteur de la commission, voici, d'après moi, ce que feraient la plupart des marchands de vins après la promulgation de la loi.

Exemple : Avec 100 hectolitres de vin noir d'Espagne à 15 degrés mêlés à 200 hectolitres d'eau, ils obtiendraient 300 hectolitres d'un liquide qui titrerait 5 degrés d'alcool et qui aurait encore la couleur d'un joli aramon.

En vertu de la nouvelle loi, — si, par malheur pour nous, elle était votée, — l'opérateur aurait le droit de remonter de 3 degrés, ces 300 hectolitres, c'est-à-dire de les viner jusqu'à 8 degrés.

Or, 100 hectolitres vin noir d'Espagne à 15 degrés coûtent, rendus à Paris, 36 fr. l'hectolitre, soit 3.600 »

200 hectolitres d'eau ne coûtent rien. » »

10 hectol. 50 d'alcool 1 90 degrés de 50 fr. l'ectol. 525 »

Droits à payer à raison de 37 fr. 50 l'hectol. sur ces 10 hectol. 50. 354 35

Donc, 310 hectol. 50 d'un vin couleur moyenne à 8 degrés coûteront 4.479 35

soit environ 15 francs l'hectol. prix de revient à Paris, en y comprenant même les frais de collage et de manipulation.

Comme le mouillage est devenu opération légale à la condition que le vendeur déclare à son acheteur qu'il lui vend du vin mouillé, il en résulterait que cette réédiction des noces de Cana serait partout mise en pratique; et alors à quel prix le vigneron du Midi vendrait-il ses vins ordinaires, lorsqu'il se trouverait en concurrence avec les vendeurs des vins dont je viens de parler? Evidemment, il serait condamné à les céder à vil prix et par suite exposé à la ruine.

En conséquence, avec une semblable perspective pour notre viticulture, il est du devoir de tous les maires des communes de la région méridionale de prévenir nos députés et sénateurs du danger qui nous menace. Ils doivent les inviter, sans retard, au nom des populations agricoles, à ne pas voter le vinage à prix réduit. Les marchands de vins et les distillateurs du Nord qui le demandent y ont tous un intérêt particulier : les premiers pour mouiller les vins avec de beaux bénéfices, les seconds pour tirer meilleur parti de leurs 3/6 de betteraves.

Indépendamment du préjudice qu'il porterait aux viticulteurs, le vinage serait fatal au trésor public en ce sens qu'il favoriserait la fraude sur

les alcools, absolument comme le sucrage des piquettes favorise la fraude sur les sucres au moment des vendanges.

La baisse des prix des produits agricoles. — A diverses reprises nous avons constaté la rapidité avec laquelle le prix du bétail descendait sur tous les marchés, qu'il s'agisse du bétail maigre ou du bétail gras, du bœuf, du veau, du porc ou du mouton.

Nous avons essayé de dégager les causes complexes de ce mouvement qui a pour conséquences, non seulement des pertes très graves pour les cultivateurs, mais aussi de graves inquiétudes pour l'avenir.

Quelques personnes nient encore que la baisse du bétail soit complète et aussi générale que nous l'avons dit. Pour leur répondre, il suffirait de présenter un tableau des cours depuis plusieurs années.

Pour le marché de la Villette on constate la dépression subie pendant les dernières années, dépression telle, que les prix n'ont jamais été aussi bas pendant la période de 1872 à 1888.

Pour le bœuf on débute en 1872 par le prix moyen de 1 fr. 46 par kilog. de viande nette. Pendant les dix-sept années, on constate trois périodes de hausse; mais à chaque période, le point extrême de la hausse est moins élevé qu'à la période précédente. Le dernier maximum correspond au commencement 1884; il est de 1 fr. 56; depuis cette date, les prix n'ont cessé de baisser, sauf un temps d'arrêt de 1885 à 1886. Depuis 1886, la baisse est continue, et elle a pris un caractère de plus en plus accentué en 1887.

En 1872, le prix du veau était de 2 fr. 05 par kilog. de viande nette; il est actuellement de 1 fr. 53. Avant 1887, les prix moyens les plus bas avaient été de 1 fr. 75 en 1880 et de 1 fr. 72 en 1885. Ici encore la baisse s'accroît, surtout depuis 1 an.

En ce qui concerne le mouton, on constate, comme pour le bœuf, trois périodes de maxima : les prix montent, en 1873, à 1 fr. 95; en 1878, à 1 fr. 94; en 1883, à 1 fr. 97. Depuis cette dernière date, la baisse n'a pas eu un moment d'arrêt; en cinq années, elle a été absolument discontinue.

La baisse des prix des porc n'est moins significative. On avait espéré que la baisse continue de 1878 à 1885 ne se reproduirait plus; en un an, pendant la dernière année, les prix sont tombés aux taux dérisoires qu'on constate aujourd'hui; on a plus perdu qu'on n'avait péniblement regagné pendant les années 1885 et 1886.

De tout ceci, il résulte que les éleveurs et les engraisseurs traversent une période réellement désastreuse pour les intérêts. Les consommateurs ont-ils gagné quelque chose à cette baisse? Chacun est à même de répondre à cette question. A l'abattoir de Paris, les bouchers payaient, en 1884, la viande de bœuf, par 50 kilog., de 67 à 83 fr., suivant la qualité; aujourd'hui, ils la payent de 45 à 66. Consultez les livres des ménagères, et vous verrez si les prix d'achat pour elles ont suivi le même mouvement.

En dehors du bétail qui préoccupe aujourd'hui les agriculteurs, on peut établir des faits analogues pour tous les produits du sol. Sans remonter haussé haut, arrêtons-nous à la période des dix dernières années. A la fin de 1877, on cotait sur l'ensemble des marchés français : le blé, 30 fr. par 100 kilog.; le seigle, 20 fr.; l'orge, 21 fr. 50; l'avoine, 21 fr.; la farine, 70 fr.; l'alcool, 60 fr.; les sucres bruts, 54 fr.; les féculs, 45 fr.; les chanvres, 80 à 100 fr.; les lins, 140 à 160 fr.; les soies, 100 fr. Aujourd'hui, le blé vaut, au maximum, 23 fr.; le seigle, 15 fr. 50; l'orge, 16 fr.; l'avoine, 17 fr.; la farine, 50 à 55 fr.; les féculs 25 à 27 fr.; les chanvres, 60 à 75 fr.; les lins, 70 à 85; les soies, 60 francs. Pour la plupart des produits, la baisse a atteint des proportions de 30 à 40 pour 100.

Les vins qui auraient dû échapper à cet effondrement par suite des circonstances désastreuses faites à la viticulture, ont subi à leur tour, sauf dans les crus renommés, une dépréciation qui dure encore. Que l'on fasse le calcul de la moins-value qui est résultée de cette baisse des produits agricoles, et l'on sera effrayé de la brèche énorme faite au capital agricole, sans aucune compensation, mais au contraire, avec une aggravation des charges publiques.

Aussi l'épargne agricole a-t-elle diminué dans d'énormes proportions, et c'est le moment qui paraît choisi par certains hommes d'Etat pour proposer de faire peser sur elles de nouvelles charges sous lesquelles l'agriculture succomberait définitivement.

Marché de Montauban du 28 janvier. — HALLE. — Blé 1^{re} qualité (l'hec.), 19,50; blé 2^e qualité, 18,95 blé 3^e qualité, 18,40; prix

moyen, 18,95, — seigle, (prix moyen de l'hec.), 12,50; fèves, 13,25; maïs, 12,20, avoine, 8,60; haricots, 00,00; orge, 11,25.

Marché de Toulouse du 29 janvier. — BLÉS. — Bladettes supérieures, le 80 kil. de 20 75 à 21 » — Blés du Lauragais, les 80 kil., de » » à 20 60. — Blés de Gascogne, les 80 kil., de 20 » à 20 50.

Seigle, les 75 kil., de 12 » à 12 50. — Orge, les 60 kil., de 10 40 à 11 » — Avoine, les 50 kil., de 8 25 à 8 75. — Maïs blancs, les 75 kil., de 9 95 à 10 25. — Maïs roux, les 75 kil., de 10 50 à 10 75.

Marché de Bordeaux. — BLÉS. — Marché calme; les prix restent sans changement. On cote les Blés indigènes de la Loire et de la Vendée, 20 fr.; les roux d'hiver n° 2, 19 fr. 75; les Bombay soft red, 18 75; les blés du Danube, à 18 fr. 60; et les blés d'Australie, 20 fr. 25; les blés de Pologne, 10 fr. 25, le tout les 80 kilog.

BESTIAUX. — Veaux amenés, 216; vendus, 211; première qualité, de 85 à 90 fr.; deuxième qualité, de 75 à 85 fr.; troisième qualité, de 70 à 75 fr. les 50 kilog.

Agneaux amenés, 770; vendus 770; de 8 à 16 fr. pièce.

Marché de Narbonne. — VINS. — Absence complète d'ordres, tel est le bilan de la semaine.

Bibliographie

Un livre clair, précis élémentaire et impartial, inépuisable au public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le DOCTEUR PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM BÉNI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DESARÈNES, JULES GUÉRIN LANDRIEU, LABARTHE père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades, des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

NADAUD (GUSTAVE). — Chansons. — Poésies et Contes. 2 beaux volumes in-8°. Prix: 16 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie populaire. 2. vol. grand in-8° illustrés de 360 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Nouveau globe terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Partitions à crédit. — Vente (et non location) de toutes les partitions, piano seul et piano et chant, publiées à Paris, livraison immédiate, payable 5 fr. par mois jusqu'à 100 fr. d'achat; au-dessus de cette somme, le paiement est divisé en vingt mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Bibliothèque classique du piano. — Collection complète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, Haydn, Mozart et Weber. 11 volumes grand format (1.700 pages), sur magnifique papier. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessins par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chevrier, Chédac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin: 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *valde-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hauteville.

BOURSE. — Cours au 30 janvier.

3 0/0.....	81 40
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	84 90
1/2 0/0 ancien.....	107 67
1/2 0/0 1883.....	107 70

Dernier cours du 30 janvier.

Actions Orléans.....	1,330 00
Actions Lyon.....	1,253 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	403 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	289 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	359 00

PAPIER WLINSI,

Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU DE L'ÉCHELLE

hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Eostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrophulose et la Tuberculose. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

Etude de M^e J. BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, Rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

Suivant exploit du ministère de M^e David, huissier à Lauzès, en date du vingt-sept janvier dernier, enregistré, la dame Marie Pradal, sans profession, épouse du sieur Louis Saint-Martin, cultivateur, avec lequel elle est domiciliée à Fages, commune de St-Martin-de-Vers pourvue de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Cahors, en date du vingt-deux décembre dernier, ayant M^e Jules Billières, pour son avoué.

A formé contre le dit Louis Saint-Martin, son mari, une demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le trente janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant, Jules BILLIÈRES

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

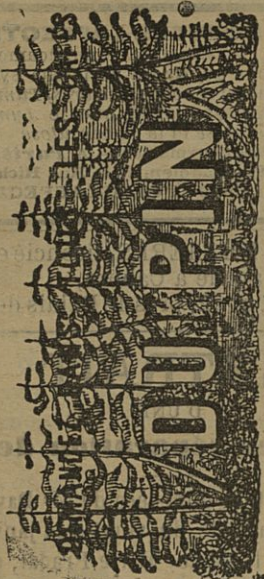
Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERGERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter : Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



SEULS RÉCOMPENSÉS 1^{ER} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

UNE PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

MORT AU PHYLLOXERA !!

GUÉRISON RADICALE DES VIGNES ET DES ARBRES

Grand dépôt général de l'Eograis insecticide contre le Phylloxera, inventé par M^{ME} Martel en 1883, rue de la Banque, près de la gare, à Cahors (Lot).

Cet Eograis a la propriété de donner une vigoureuse végétation, de faire produire de nouvelles racines et de magnifiques raisins. Le badigeonnage par l'Eograis insecticide pétrifié la surface du bois et guérit par son odeur la vigne la plus malade.

M^{ME} Martel s'étant fait connaître à l'Exposition et au Congrès de Toulouse, est appelée par beaucoup de propriétaires; ne pouvant quitter son dépôt elle engage ceux qui veulent soigner leurs vignes, à lui envoyer de vieilles barriques excepté les barriques à pétrole.

On est prié de se hâter.

Les barriques seront remplies et envoyées contre remboursement de 25 fr. la barrique de 220 litres, les frais de transport étant à la charge du propriétaire.

M^{ME} Martel a obtenu une récompense pour son insecticide qui est reconnu supérieur; il a guéri plusieurs vignes à Cahors et dans les environs. De nombreux certificats légalisés attestent l'efficacité du procédé. Ayez confiance, le remède est trouvé, vous aurez du vin!

Réussite assurée

Un prospectus accompagne chaque envoi pour indiquer la manière d'opérer.

Les contrefaçons seront rigoureusement poursuivies

PETITS BLEUS MEXICAINS

Echange contre California Land Bonds à raison de 1 1/2 hectares de Terre en Basse Californie jusqu'au 31 janvier déjà accepté par majorité porteurs. S'adresser Paris-Bourse, 21, faubourg Montmartre, Paris.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HÔPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON" Préparant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CA DITE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Darcourt, professeur à l'École des langues orientales; F. Gamille Dreyfus, député de la Seine; A. Giéry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Maxon, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mâzard, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Sorbonne.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° estimés de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois	25 francs
Chaque volume broché	25 francs

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs